



Conseil économique et social

Distr. générale
26 février 2024
Français
Original : anglais

Forum des Nations Unies sur les forêts

Dix-neuvième session

New York, 6-10 mai 2024

Points 3 a), b), c), d) et e) de l'ordre du jour provisoire*

Débat d'orientation sur la mise en œuvre du plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (2017-2030) : activités menées à l'appui des priorités thématiques pour la période 2023-2024 :

État actualisé de la situation concernant les activités des membres du Forum, dont les nouvelles annonces et la situation concernant les contributions nationales volontaires ;

État actualisé de la situation concernant les activités du Partenariat de collaboration sur les forêts et de ses organisations membres et progrès accomplis dans la mise en œuvre de son plan de travail ;

État actualisé de la situation concernant les activités des organisations et mécanismes régionaux et sous-régionaux ;

État actualisé de la situation concernant les activités des grands groupes et d'autres parties prenantes, y compris le secteur privé et les milieux philanthropiques, et progrès accomplis dans l'exécution des programmes de travail des grands groupes ;

Liens entre les objectifs et cibles mondiaux relatifs aux forêts et les objectifs de développement durable examinés par le forum politique de haut niveau pour le développement durable en 2024 et les évolutions concernant les forêts au niveau international

* E/CN.18/2024/1.



Débat d'orientation sur la mise en œuvre du plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (2017-2030) : activités menées à l'appui des priorités thématiques pour la période 2023-2024

Note du Secrétariat

Résumé

Conformément à son programme de travail pour 2022-2024^a, le Forum des Nations Unies sur les forêts tiendra, à sa dix-neuvième session, un débat d'orientation sur la mise en œuvre du plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (2017-2030) et examinera les activités menées à l'appui des priorités thématiques pour la période 2023-2024 depuis la dix-huitième session du Forum. La présente note sert de base pour le débat qui se tiendra à la dix-neuvième session du Forum sur le point 3 de l'ordre du jour et ses alinéas a) à e) et rend compte des progrès de la mise en œuvre de la stratégie de communication et d'information du plan stratégique des Nations Unies sur les forêts, ainsi que des activités de la Journée internationale des forêts.

^a Voir résolution [2021/6](#) du Conseil économique et social.

I. Introduction

1. Conformément à son programme de travail pour la période 2022-2024, le Forum des Nations Unies sur les forêts tiendra, à sa dix-neuvième session, un débat d'orientation sur la mise en œuvre du plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (2017-2030).

2. La présente note sert de base pour le débat du Forum au titre du point 3 de l'ordre du jour et de ses alinéas a) à e). En outre, elle contient des informations sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la stratégie de communication et d'information du plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (2017-2030), ainsi que sur la Journée internationale des forêts de 2024. On y trouvera un aperçu des activités intersessions menées sur ce thème depuis la dix-huitième session du Forum. En outre, il y est fait état des propositions pertinentes figurant dans le résumé établi par le Président de cette session qui seront examinées à la dix-neuvième session.

II. Contexte

3. La dix-neuvième session du Forum sera consacrée à un débat d'orientation, notamment sur la mise en œuvre du plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (2017-2030), en prenant en considération les discussions menées et les propositions formulées à la dix-huitième session. Conformément à l'annexe I de la résolution 2020/14 du Conseil économique et social, les priorités thématiques du Forum pour chaque période, qui seront arrêtées par le Bureau du Forum, s'inspireront des objectifs mondiaux relatifs aux forêts et des cibles correspondantes, en tenant compte du programme de l'après-2020 du forum politique de haut niveau pour le développement durable et des faits nouveaux intervenus sur le plan international concernant les forêts.

4. À cet égard, pour la période 2023-2024, le Bureau a décidé de se consacrer en priorité aux objectifs mondiaux relatifs aux forêts n^{os} 2 (renforcer les avantages économiques, sociaux et écologiques dérivés des forêts) et 3 (accroître sensiblement la superficie des forêts protégées dans le monde et celle des forêts gérées de façon durable) en tant qu'objectifs de fond, et aux objectifs mondiaux relatifs aux forêts n^{os} 4 (mobiliser des ressources financières), 5 (promouvoir des cadres de gouvernance afin de réaliser la gestion forestière durable) et 6 (renforcer la coopération, la coordination, la cohérence et les synergies à tous les niveaux) en tant qu'objectifs transversaux. Le Bureau a donc décidé que les priorités thématiques des dix-huitième et dix-neuvième sessions du Forum seraient les suivantes : a) renforcer les avantages économiques, sociaux et écologiques dérivés des forêts ; b) accroître sensiblement la superficie des forêts protégées dans le monde et celle des forêts gérées de façon durable et accroître la proportion des produits forestiers provenant de forêts en gestion durable ; c) mobiliser des ressources financières et renforcer la coopération scientifique et technique, promouvoir des cadres de gouvernance favorisant la mise en œuvre et renforcer la coopération, la coordination et la cohérence aux fins de la gestion durable des forêts¹.

5. À la dix-huitième session du Forum, des discussions techniques ont eu lieu sur la mise en œuvre du plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (2017-2030), y compris les priorités thématiques pour la période 2023-2024 et la contribution des membres du Forum et des parties prenantes aux priorités thématiques. Le résumé des

¹ Les priorités thématiques des dix-huitième et dix-neuvième sessions du Forum sont disponibles à l'adresse suivante : www.un.org/esa/forests/forum/index.html.

débats de la dix-huitième session établi par le Président comprend ses propositions sur les points figurant dans la présente note et se lit comme suit :

a) Priorités thématiques à l'appui de la mise en œuvre du plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (2017-2030) :

i) Inviter les membres du Forum à prendre des mesures concrètes pour accélérer les efforts déployés pour atteindre tous les objectifs mondiaux relatifs aux forêts, notamment en renforçant la collaboration financière, technique et technologique, en améliorant la gouvernance forestière et la police des forêts et en associant davantage les communautés locales et les parties prenantes concernées à la prise de décision et à la mise en œuvre des politiques ;

ii) Engager les membres à promouvoir la cohérence et l'intégration des mesures concernant les forêts dans les contributions déterminées au niveau national au titre de l'Accord de Paris et dans les stratégies et plans d'action nationaux pour la biodiversité en vue de la mise en œuvre du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal, ainsi qu'à prendre en compte ces accords dans les mesures qu'ils prennent concernant les forêts, conformément aux mandats et aux principes de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et de la Convention sur la diversité biologique ;

b) Contributions nationales volontaires :

Se féliciter de l'annonce de nouvelles contributions nationales volontaires et de la mise à jour des contributions déjà disponibles, et inviter les membres du Forum qui ne l'ont pas encore fait à annoncer leurs contributions nationales volontaires à l'appui des objectifs et cibles mondiaux relatifs aux forêts, et encourager en outre les membres qui ont déjà annoncé leurs contributions nationales volontaires à tenir le Forum informé des progrès qu'ils accomplissent ;

c) Stratégie de communication et d'information :

Inviter les membres et le secrétariat du Forum des Nations Unies sur les forêts à élaborer de nouveaux supports numériques de sensibilisation, notamment des infographies, des fiches d'information, des affiches, des vidéos et un recueil de bonnes pratiques sur le rôle des forêts dans la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 ;

d) Appui du Partenariat de collaboration sur les forêts et d'autres parties prenantes à la mise en œuvre du plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (2017-2030) :

i) Inviter le Partenariat de collaboration sur les forêts et ses organisations membres à poursuivre les efforts qu'ils mènent pour appuyer l'action du Forum et apporter un soutien technique à ses membres, à renforcer les interactions avec les membres du Forum, à mieux articuler ses plans de travail autour des objectifs mondiaux relatifs aux forêts, à organiser régulièrement, à l'intention des membres du Forum, de brèves réunions d'information virtuelles sur ses initiatives conjointes et à faciliter la participation des parties prenantes concernées à ses travaux, et à rendre compte des progrès accomplis au Forum à sa dix-neuvième session ;

ii) Continuer d'encourager la participation active des partenaires régionaux et sous-régionaux et des organisations intergouvernementales, ainsi que des grands groupes et des parties prenantes concernées, aux travaux du Forum, notamment dans le cadre d'ateliers régionaux, et engager un dialogue avec le secteur privé et les milieux philanthropiques pour déterminer dans quelle mesure

ils peuvent contribuer aux efforts actuellement déployés par les grands groupes en matière de renforcement des capacités et de mobilisation de ressources.

III. Débat d'orientation sur la mise en œuvre du plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (2017-2030)

A. Activités menées à l'appui des priorités thématiques pour la période 2023-2024

1. État actualisé de la situation concernant les activités des membres du Forum, dont les nouvelles annonces et la situation concernant les contributions nationales volontaires

6. Depuis la dix-huitième session du Forum, aucun membre du Forum n'a annoncé de contribution volontaire à l'appui des objectifs et cibles mondiaux relatifs aux forêts, ni informé d'une quelconque contribution nationale volontaire devant être annoncée au cours de la dix-neuvième session du Forum.

2. État actualisé de la situation concernant les activités du Partenariat de collaboration sur les forêts et de ses organisations membres et progrès accomplis dans la mise en œuvre de son plan de travail

a) Mise en œuvre du plan de travail du Partenariat pour la période 2021-2024 et vision stratégique à l'horizon 2030

7. Le plan de travail du Partenariat de collaboration sur les forêts présente les activités prévues pour la période 2021-2024 afin de favoriser leur mise en œuvre et de fournir des informations sur les activités prévues aux États Membres, aux organes directeurs des organisations membres du Partenariat et aux parties prenantes.

8. Les activités prévues visent à contribuer à la mise en œuvre des cadres d'orientation du plan de travail, plus particulièrement les fonctions essentielles du Partenariat, les priorités stratégiques énoncées dans sa vision stratégique à l'horizon 2030, les objectifs mondiaux relatifs aux forêts et les priorités thématiques du Forum et les objectifs de développement durable, parmi d'autres objectifs, instruments, processus et faits nouveaux intervenus au niveau international liés aux forêts.

9. Le plan de travail actuel a été élaboré en 2021 sur la base des orientations reçues du Forum et d'autres organes directeurs de ses organisations membres en réponse au paragraphe 22 e) de la résolution 2015/33 du Conseil économique et social et est aligné sur le plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (2017-2030) et le programme de travail du Forum pour la période 2021-2024. Le plan de travail est actualisé chaque année en préparation de la session du Forum, publié sur le site Web du Partenariat et distribué aux membres du Forum.

10. Le Partenariat rendra compte au Forum, à sa dix-neuvième session, des progrès accomplis dans la mise en œuvre de son plan de travail pour la période 2021-2024. On trouvera ci-dessous des informations sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre du plan de travail en cours depuis la dix-huitième session du Forum.

11. Le Partenariat élaborera un nouveau plan de travail pour 2025-2028 conformément au programme de travail quadriennal du Forum pour 2025-2028, en tenant compte des orientations reçues par le Forum et des discussions menées lors des réunions et du séminaire-retraite du Partenariat.

b) Activités récurrentes du Partenariat

12. Le Partenariat a tenu une réunion d'information à l'intention des membres du Forum le 11 mai 2023² en marge de la dix-huitième session du Forum et organisé trois réunions de ses membres, dont un séminaire-retraite stratégique, depuis janvier 2022, en vue de discuter des activités qu'il mène à l'appui de la mise en œuvre du plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (2017-2030) et de la réalisation de ses objectifs et cibles mondiaux relatifs aux forêts. Les réunions des membres du Partenariat se sont tenues les 23 février³, 9 mai⁴, 22 et 23 juin 2023⁵ et 23 janvier 2024. Le Partenariat prévoit de tenir la prochaine réunion de ses membres en mars 2024.

13. Lors de la réunion d'information à l'intention des membres du Forum, le 11 mai 2023, le Partenariat a indiqué qu'il avait accepté la demande d'adhésion du Fonds vert pour le climat et admis le Fonds en tant que membre à sa réunion qui s'est tenue le 23 février 2023.

14. Au cours du séminaire-retraite tenu les 22 et 23 juin 2023, les organisations membres du Partenariat ont examiné et recensé les moyens de mettre en œuvre les conclusions issues des discussions dans le cadre de l'initiative institutionnelle du Partenariat tenue en février 2023 et de renforcer encore les travaux du Partenariat afin d'aider le Forum et ses membres à mettre en œuvre le plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (2017-2030) et à progresser vers la réalisation des objectifs mondiaux relatifs aux forêts sur la base des avantages comparatifs des 16 organisations membres du Partenariat. Le Partenariat a également examiné les moyens d'améliorer l'efficacité de ses plans de travail, son impact et sa valeur ajoutée pour la réalisation des objectifs mondiaux relatifs aux forêts et d'autres objectifs et cibles mondiaux relatifs aux forêts convenus au niveau intergouvernemental, conformément à la résolution 2015/33 du Conseil économique et social et dans le contexte de la résolution 2022/17 du Conseil, ainsi que les résultats de l'initiative institutionnelle du Partenariat.

15. Au cours du séminaire-retraite, les organisations membres du Partenariat ont examiné les moyens d'améliorer encore sa programmation conjointe, notamment en définissant les domaines thématiques prioritaires et les modalités de travail du Partenariat. Les organisations membres ont en outre échangé des idées sur les possibilités d'améliorer la communication et l'information entre elles-mêmes et auprès des États Membres en élaborant des documents de communication et des notes d'information, ainsi qu'en organisant des manifestations et des réunions d'information. La préparation de la manifestation de haut niveau du Partenariat en marge du Sommet sur les objectifs de développement durable de 2023 a été également examinée.

16. Le 18 septembre 2023, le Partenariat a organisé une manifestation de haut niveau intitulée « Des forêts pour notre avenir » en marge du Sommet sur les objectifs de développement durable de 2023⁶. Celle-ci s'articulait en deux tables rondes interactives avec la participation de ministres, de chefs de gouvernement et d'autres

² Voir www.un.org/esa/forests/wp-content/uploads/2023/05/UNFF18-CPFside-event-Concept-note-programme.pdf et www.fao.org/collaborative-partnership-on-forests/meetings/roadmap/en.

³ Rapport de synthèse disponible à l'adresse: www.un.org/esa/forests/wp-content/uploads/2023/03/CPF-Meeting-Summary-report-Feb2023.pdf.

⁴ Rapport de synthèse disponible à l'adresse: www.un.org/esa/forests/wp-content/uploads/2023/06/CPF-Meeting-Summary-report-9May2023.pdf.

⁵ Rapport de synthèse disponible à l'adresse: www.un.org/esa/forests/wp-content/uploads/2023/09/CPF-Meeting-Summary-report-22-23June2023.pdf.

⁶ Rapport de synthèse disponible à l'adresse: <https://www.un.org/esa/forests/wp-content/uploads/2023/12/18Sep23-CPF-summary-report-fin.pdf>.

représentants de haut niveau des membres du Partenariat, qui ont expliqué comment leurs pays et leurs organisations contribuaient à des actions coordonnées axées sur les forêts afin d'accélérer les progrès vers les objectifs mondiaux d'ici à 2030. Lors de la manifestation, qui était animée par la Princesse Basma bint Ali de Jordanie, le Partenariat a lancé un « appel conjoint à l'action en faveur des forêts à l'horizon 2030 », qui était destiné à servir de signal d'alarme pour un engagement accru, une volonté politique et des efforts concertés en vue de renforcer les solutions axées sur les forêts afin d'exploiter le potentiel des forêts pour atteindre les objectifs de développement durable et les objectifs mondiaux relatifs aux forêts d'ici à 2030, l'accent étant mis sur quatre domaines d'intervention, à savoir : la mise en œuvre et l'action ; les données, la science et l'innovation ; le financement en faveur des forêts ; et la communication et la sensibilisation.

17. Le 9 décembre 2023, lors de la vingt-huitième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, le Partenariat a organisé une manifestation sur le thème « Au-delà du carbone : réaliser le potentiel inexploité des forêts pour lutter contre les changements climatiques ». La manifestation, qui a rassemblé des représentants de six organisations membres du Partenariat, a permis de partager et d'examiner les meilleures pratiques et des études de cas sur l'exploitation de la valeur totale des forêts, leurs fonctions productives et le potentiel des matières renouvelables et des emplois verts. Elle a mis en lumière les opportunités et les prochaines étapes possibles qui s'offrent aux membres du Partenariat pour exploiter toutes les valeurs des forêts au-delà du carbone dans les domaines d'intervention de son appel conjoint à l'action en faveur des forêts à l'horizon 2030 (voir par. 16).

18. Le 10 décembre 2023, lors de la vingt-huitième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, le Partenariat a tenu un dialogue de haut niveau sur le thème « Les forêts pour notre avenir commun : stopper et inverser la déforestation d'ici à 2030 »⁷. Le dialogue, qui a réuni les chefs et les équipes dirigeantes de sept organisations membres du Partenariat, a permis aux dirigeants des organismes des Nations Unies et d'autres organisations membres du Partenariat de procéder à un échange de vues et de présenter les activités qu'ils mènent individuellement et conjointement pour accélérer les efforts visant à stopper et à inverser la déforestation d'ici à 2030. Les discussions qui ont eu lieu lors du dialogue ont montré combien il est crucial d'adopter une approche cohérente pour accélérer les progrès vers la réalisation des objectifs mondiaux relatifs aux forêts d'ici à 2030 et d'autres buts et objectifs liés aux forêts par le biais d'actions et d'initiatives conjointes du Partenariat et pour aider les pays à améliorer et mettre en œuvre leurs contributions déterminées au niveau national à l'Accord de Paris et à renforcer l'arrangement international sur les forêts dans le cadre de son examen à mi-parcours lors de la dix-neuvième session du Forum.

c) Initiatives conjointes du Partenariat

19. Depuis la fin de la dix-huitième session du Forum, le Partenariat a continué de s'attacher à mener à bien les initiatives conjointes décrites ci-après.

Réseau des communicateurs forestiers

20. Des manifestations ont été organisées par le Département des affaires économiques et sociales, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et d'autres membres du Partenariat pour célébrer la Journée

⁷ Enregistrement des travaux disponible à l'adresse : <https://unfccc.int/event/turning-the-tide-on-deforestation>.

internationale des forêts en 2023, sur le thème « Des forêts saines pour des populations en bonne santé ». La FAO a produit un spot vidéo diffusé sur les principales chaînes de télévision mondiales. Pour la première fois, le spot vidéo a été traduit en 46 langues, ce qui a permis de célébrer le multilinguisme et d'atteindre 1 milliard de foyers dans 170 pays. La FAO a également créé un site Web consacré à la Journée internationale⁸, qui propose du matériel de sensibilisation en plusieurs langues. Pour la Journée internationale des forêts de 2024, le Partenariat a proposé le thème « Forêts et innovation » et célébrera largement cette journée. Le Forum a par la suite adopté ce thème à sa dix-huitième session.

21. Les efforts de communication et de sensibilisation ont été amplifiés, conçus et soutenus par les cinq réseaux régionaux de communicateurs forestiers hébergés par la FAO (pour l'Afrique, l'Europe et l'Asie centrale, l'Asie-Pacifique, la Méditerranée et le Proche-Orient, et l'Amérique latine et les Caraïbes) aux niveaux régional et national.

22. La campagne de communication « Grow the solution », qui s'inscrit dans le cadre de l'initiative conjointe sur la communication et s'aligne sur l'initiative conjointe « Du bois durable pour un monde durable », a pris de l'ampleur en renforçant le plaidoyer et la sensibilisation au niveau mondial sur le rôle des chaînes de valeur du bois durable et leur contribution à l'objectif de développement durable n° 12. La campagne a été présentée au Congrès mondial des architectes en juillet 2023. En marge du Congrès, des tables rondes et des ateliers ont été organisés avec des architectes et des membres du réseau en vue d'examiner les possibilités de promouvoir le bois durable dans la construction, notamment en mettant en place une coalition de praticiens.

23. Le Réseau des communicateurs forestiers contribue directement à l'objectif mondial relatif aux forêts n° 6 et indirectement à tous les autres objectifs mondiaux relatifs aux forêts.

Éducation forestière

24. L'initiative conjointe relative à l'éducation forestière est menée par la FAO, l'International Union of Forest Research Organizations (Union internationale des instituts de recherches forestières), l'Organisation internationale des bois tropicaux et le Centre de recherche forestière internationale-Centre mondial d'agroforesterie, avec la collaboration des secrétariats du Forum et de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Elle est étroitement liée au plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (2017-2030) et aux six objectifs mondiaux relatifs aux forêts.

25. Pour contribuer à cette initiative conjointe, l'International Union of Forest Research Organizations a entrepris diverses activités de recherche, produit plusieurs publications et organisé divers événements, notamment son colloque sur l'éducation forestière, tenu du 2 au 4 octobre 2023 à Helsinki et en ligne⁹ ; le concours mondial sur les meilleures pratiques en matière d'éducation forestière 2.0, organisé par le groupe de travail conjoint sur l'éducation forestière de l'International Union of Forest Research Organizations et de l'International Forestry Students' Association, avec la collaboration de Reforestamos México et de l'Institut des ressources mondiales¹⁰ ; le travail en cours sur l'éducation à la restauration avec le Forum mondial sur les

⁸ Voir www.fao.org/international-day-of-forests/en.

⁹ Voir www.helsinki.fi/en/conferences/iufro-symposium-forest-education.

¹⁰ Voir www.iufro.org/science/task-forces/forest-education/competition-best-practices-in-forest-education-2.

paysages et l'université et centre de recherche de Wageningen¹¹, y compris les ateliers de collaboration régionale autour du golfe du Bengale¹².

Facilitation du financement forestier

26. Créé en application de la résolution 2015/33 du Conseil économique et social, le Réseau mondial de facilitation du financement forestier est dirigé et coordonné par le secrétariat du Forum. Le Réseau collabore étroitement avec les États membres et les membres du Partenariat à l'application de ses priorités, définies dans le cadre du plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (2017-2030). On trouvera des informations détaillées à ce sujet dans le document E/CN.18/2024/3.

Groupe international d'experts sur les forêts

27. L'International Union of Forest Research Organizations coordonne l'initiative du groupe international d'experts sur les forêts. Dans le cadre de l'initiative, des groupes d'experts scientifiques internationaux sur des sujets liés aux forêts et présentant un grand intérêt au niveau mondial se réunissent périodiquement et des rapports d'évaluation sont produits en vue de favoriser une prise de décision plus éclairée sur les questions liées aux forêts. Depuis son lancement en 2007, huit évaluations thématiques ont été réalisées dans le cadre de l'initiative.

28. L'initiative contribue effectivement à la réalisation de tous les objectifs mondiaux relatifs aux forêts. Elle est particulièrement pertinente pour la cible 4.5 de l'objectif mondial relatif aux forêts n° 4 et l'objectif mondial relatif aux forêts n° 6. Dans les rapports de l'initiative, la question de la contribution des forêts à la mise en œuvre du Programme 2030 (objectif mondial relatif aux forêts n° 5) est également abordée.

29. À l'occasion de la Journée internationale des forêts de 2023, l'initiative a publié une évaluation mondiale sur les forêts et les arbres au service de la santé humaine¹³, ainsi qu'un document d'orientation connexe. L'évaluation synthétise les informations scientifiques sur les effets des forêts, des arbres et des espaces verts sur la santé humaine à tous les stades de la vie et fournit aux décideurs, aux investisseurs, aux bailleurs de fonds et aux autres parties prenantes une base scientifique plus solide pour les décisions relatives au bien-être humain et aux forêts. Le rapport d'évaluation et la note d'orientation qui l'accompagne, rédigés en anglais et traduits en espagnol et en français, ont été largement diffusés auprès des principales parties prenantes dans les instances internationales qui examinent les questions liées aux forêts, notamment grâce à l'organisation de la manifestation parallèle en marge de la dix-huitième session du Forum, intitulée « Les forêts et les arbres au service de la santé humaine ». L'évaluation mondiale contribue directement aux objectifs mondiaux relatifs aux forêts n°s 2 et 4 et à la mise en œuvre du Programme 2030 en faisant ressortir les liens entre l'objectif de développement durable n° 3 (la bonne santé et le bien-être) et 15 (la vie sur terre), tout en établissant des liens pertinents avec d'autres objectifs.

30. Sur la base de l'évaluation mondiale détaillée, l'International Union of Forest Research Organizations a publié en octobre 2023 une note d'orientation régionale élargie sur les forêts et la santé humaine en Asie¹⁴. La note d'orientation montre que si la relation vitale entre les forêts et la santé humaine reste méconnue en Asie et ailleurs, l'Asie peut être considérée comme le berceau de soins de santé plus intégrés

¹¹ Voir <https://academy.globallandscapesforum.org/restoration-education>.

¹² Voir www.linkedin.com/pulse/regional-collaboration-restoration-education-around-bay-bengal.

¹³ Voir www.iufro.org/science/science-policy/gfep-initiative/panel-on-forests-and-human-health.

¹⁴ Voir www.iufro.org/index.php?id=7634.

et proches de la nature, qui peuvent jeter les bases de l'adoption de démarches telles que le cadre de l'approche « Une seule santé ».

31. En 2023, l'initiative a commencé à préparer la prochaine évaluation mondiale, notamment en menant des recherches de fond et des consultations avec les parties prenantes et les scientifiques concernés sur des sujets potentiels. Le nouveau sujet sera choisi, entre autres critères, en tenant compte de la nécessité d'une synthèse des informations scientifiques pertinentes et de son utilité en matière de politiques, notamment en ce qui concerne le Programme 2030 et les objectifs de développement durable. Une note de cadrage sur le sujet retenu sera élaborée et soumise à l'approbation de tous les membres du Partenariat au début de 2024. La publication de la nouvelle évaluation mondiale est prévue pour 2025.

Un financement vert pour des paysages durables

32. Le Land Finance Hub (Pôle de financement foncier) a été lancé et est opérationnel¹⁵. C'est une plateforme en ligne pour les financiers et les microentreprises et les petites et moyennes entreprises qui cherchent à transformer les systèmes de production durables. Il vise à attirer des financiers ayant divers intérêts en matière d'investissement et un large champ d'action géographique. Les microentreprises et les petites et moyennes entreprises liées aux secteurs agricole et forestier présentes sur le Hub sont principalement des microentreprises qui n'ont pas accès à des financements commerciaux privés ni l'expérience nécessaire pour les obtenir. Les femmes jouent de multiples rôles dans ces entreprises, qu'elles soient propriétaires, gérantes, travailleuses ou investisseuses. Rapprocher la finance verte des microentreprises et des petites et moyennes entreprises agricoles et forestières sert de levier pour améliorer la visibilité, l'accès et les capacités.

33. Le Hub offre des supports de connaissance et une panoplie d'outils. Le Hub a accueilli 317 utilisateurs enregistrés et présenté 31 projets enregistrés en quête de financement. L'analyse du site Web du Hub indique qu'en septembre 2023, 1 256 internautes d'Australie, des États-Unis d'Amérique, du Ghana, d'Indonésie et d'ailleurs y avaient eu accès. Une vidéo promotionnelle présentant le Hub a été créée¹⁶, tout comme un guide pour l'exploration du site et l'enregistrement.

34. Au total, 332 microentreprises et petites et moyennes entreprises (comptant 354 participants, dont 161 femmes) ont reçu une formation concernant l'exploration et l'enregistrement sur le site du Hub. Les entreprises qui ont été enregistrées ont été mises en avant pour leurs profils, et leurs projets en quête de financement ont également été mis en avant¹⁷. Le Hub a également fait appel à des financiers, notamment à des sociétés de capital-risque et à des banques¹⁸.

35. Une stratégie de communication, de sensibilisation et d'engagement a été élaborée en 2022. Le Centre de recherche forestière internationale-Centre mondial d'agroforesterie a activement fait la promotion du Land Finance Hub sur les médias sociaux et les blogs, dans des vidéos promotionnelles et lors d'événements nationaux et internationaux tels que le Forum mondial sur les paysages, l'atelier d'apprentissage régional de la FAO, le SME Finance Marketplace, le Sustainable District Festival tenu dans le district de Sigi (Indonésie) et bien d'autres. Le Centre de recherche forestière internationale-Centre mondial d'agroforesterie a également collaboré avec des associations de microentreprises et de petites et moyennes entreprises, des sociétés et

¹⁵ Voir www.iufro.org/index.php?id=7634.

¹⁶ Centre de recherche forestière internationale, « Introducing: Land Finance Hub », YouTube, 23 mars 2023. Disponible à l'adresse : www.youtube.com/watch?v=dZ5C90K_0AY.

¹⁷ Voir <https://landfinancehub.org/en/projects>.

¹⁸ Voir <https://landfinancehub.org/en/financiers>.

des financiers pour organiser conjointement des formations¹⁹. Un ensemble de matériels de formation sur la navigation et l'enregistrement sur le Hub, l'équité de genre et l'inclusion sociale dans les entreprises, la création de profils d'entreprises inclusifs et l'éducation financière ont été élaborés et présentés lors des séances de formation²⁰.

36. Le Land Finance Hub a contribué aux objectifs mondiaux relatifs aux forêts n^{os} 2 à 6 en augmentant les avantages économiques que certaines microentreprises et petites et moyennes entreprises retirent des forêts en Indonésie grâce à un meilleur accès au financement. Il a produit une plateforme qui a amélioré les connaissances financières des microentreprises et des petites et moyennes entreprises et la visibilité de leurs projets en quête de financement. En outre, il a renforcé les capacités de ces entreprises en leur fournissant des supports de connaissances et a contribué à les mettre en contact avec des financiers potentiels. Le Hub a un fort potentiel de développement en Indonésie et dans d'autres pays. Le Centre de recherche forestière internationale-Centre mondial d'agroforesterie continuera à maintenir le Hub et prévoit d'établir à l'avenir des liens avec l'instrument de financement mixte et le projet de restauration des tourbières du pays.

Simplification des procédures d'établissement des rapports relatifs aux forêts à l'échelle mondiale

37. Dans le cadre de l'initiative conjointe sur la simplification des procédures d'établissement des rapports relatifs aux forêts à l'échelle mondiale, les efforts se sont poursuivis pour améliorer la couverture, la qualité et la transparence des données relatives aux forêts et pour réduire la charge de travail des pays en matière d'établissement de rapports. Il s'agissait notamment d'améliorer encore la plateforme de saisie, d'examen et de diffusion des données de l'Évaluation des ressources forestières mondiales et de publier des termes et des définitions révisés, ainsi que des lignes directrices et des spécifications pour l'évaluation de 2025. Il s'agissait également de mettre en œuvre un vaste programme de développement des capacités (12 ateliers régionaux en présentiel et 3 ateliers virtuels) sur l'établissement de rapports nationaux pour l'évaluation de 2025.

38. En outre, l'initiative a consisté à affiner l'ensemble commun d'indicateurs forestiers mondiaux. Les travaux sur les indicateurs ont porté sur la documentation de l'état général et des tendances des indicateurs, ainsi que sur une analyse plus approfondie de la voie à suivre pour les indicateurs de niveau 3. En 2022, la FAO a publié deux rapports, établis au titre du Partenariat de collaboration sur les forêts, intitulés *Status of, and Trends in, the Global Core Set of Forest-related Indicators* et *An Assessment of Uptake of the Global Core Set of Forest-related Indicators*.

39. Cette initiative conjointe contribue à l'objectif mondial relatif aux forêts n^o 6 en renforçant la coordination et en améliorant la cohérence des systèmes d'établissement de rapports sur les forêts, en augmentant la transparence et en réduisant la charge de travail des pays en matière d'établissement de rapports.

Du bois durable pour un monde durable

40. L'initiative « Bois durable pour un monde durable » est menée conjointement par la FAO et l'Organisation internationale des bois tropicaux. Le Centre de recherche forestière internationale, l'International Union of Forest Research Organizations, le

¹⁹ Voir www.cifor.org/knowledge/publication/9032.

²⁰ Voir <https://landfinancehub.org/en/toolkits/detail/36> (genre et inclusion sociale), <https://landfinancehub.org/en/toolkits/detail/35> (navigation sur le Hub), <https://landfinancehub.org/en/toolkits/detail/34> (obtenir un financement) et <https://landfinancehub.org/en/toolkits/detail/33> (élaborer un profil d'entreprises inclusif).

secrétariat de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction et la Banque mondiale sont membres de l'initiative. L'organisation non gouvernementale mondiale Worldwide Fund for Nature International s'est alignée sur l'initiative dès son lancement.

41. L'initiative, lancée à la treizième session du Forum en 2018, vise à mettre en place des chaînes d'approvisionnement en bois plus durables, efficaces et inclusives afin de créer des emplois à plus forte valeur ajoutée et des produits renouvelables à faible émission de carbone. Elle collabore avec les gouvernements, le secteur privé et les parties prenantes nationales, régionales et internationales pour promouvoir l'adoption de politiques, de connaissances techniques et de financements innovants afin d'accroître la production et la consommation durables et légales de bois. L'initiative comporte une forte composante sensibilisation et communication, mise en œuvre en collaboration avec le Réseau des communicateurs forestiers.

42. L'industrie du bois favorise la création de revenus et d'emplois dans les zones rurales reculées, contribuant ainsi à l'éradication de la pauvreté. En mettant l'accent sur des chaînes de valeur durables, efficaces et inclusives, l'initiative a contribué à accroître les capacités nationales des microproducteurs et des petits et moyens producteurs tout en abordant les aspects de l'approvisionnement durable et de l'utilisation des matières premières (objectif mondial relatif aux forêts n° 2). L'accent mis sur les chaînes de valeur, ainsi que sur les chaînes d'approvisionnement, permet d'améliorer la gouvernance forestière, car il s'applique à toutes les étapes, de la production à la consommation, l'objectif étant d'identifier et d'éliminer les facteurs d'illégalité, de réduire les coûts de transaction et d'accroître la disponibilité des données, la transparence et l'efficacité dans le secteur du bois (objectif mondial relatif aux forêts n° 5).

43. L'accès aux marchés et au financement est un élément essentiel de l'initiative (objectif mondial relatif aux forêts n° 4), notamment grâce aux forums d'investissement et au développement des capacités de gestion des entreprises forestières. L'initiative joue un rôle important dans la préservation et la restauration des forêts en contribuant à accroître les avantages socioéconomiques dérivés des forêts gérées de manière durable et en créant des débouchés commerciaux permettant d'étendre le couvert forestier à des fins de production, avec des liens étroits avec la Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes (objectif mondial relatif aux forêts n° 3). La sensibilisation et l'appui aux politiques visant à promouvoir l'adoption de produits du bois durables en tant que matériaux renouvelables à faible intensité de carbone élargissent la contribution des forêts à la lutte contre les changements climatiques (objectif mondial relatif aux forêts n° 6).

44. L'initiative a mené plusieurs activités récentes. La FAO et l'International Union of Forest Research Organizations mettent en œuvre le projet Wood for Globe, financé par le Fonds forestier autrichien, qui contribue au développement des plateformes régionales de politique du bois durable ; l'Organisation internationale des bois tropicaux a dirigé le Forum mondial du bois légal et durable et élabore actuellement l'indice mondial du bois. En collaboration avec l'Argentine, le Brésil et d'autres parties prenantes régionales, le Centre de recherche forestière internationale, la FAO et l'International Union of Forest Research Organizations ont organisé deux dialogues régionaux en Amérique latine, au cours desquels ont été examinées les possibilités offertes par la bioéconomie et la restauration des écosystèmes pour promouvoir les chaînes de valeur du bois durable. Dans la région Asie-Pacifique, la FAO et l'Organisation internationale des bois tropicaux ont contribué aux dialogues régionaux organisés par l'Organisation asiatique de coopération forestière et par l'Australie et le Japon, tandis que l'Indonésie, la Thaïlande et le Viet Nam ont bénéficié d'un soutien pour promouvoir l'utilisation durable du bois sur les marchés

intérieurs. En Afrique centrale, une évaluation régionale a permis de définir des mesures prioritaires pour soutenir la transition des pays vers l'interdiction d'exporter des grumes décidée par la Communauté économique et monétaire des États de l'Afrique centrale et la Commission des forêts d'Afrique centrale et le développement de chaînes de valeur durables pour le bois et la bioéconomie. Au Cameroun, une feuille de route visant à soutenir la production durable et légale destinée aux marchés nationaux et régionaux a été approuvée par le Ministère des forêts et de la faune en vue de la mobilisation de ressources.

Prix Wangari Maathai

45. Créé par le Partenariat en 2012 à la mémoire de l'écologiste kényane et lauréate du prix Nobel de la paix Wangari Maathai, le prix Wangari Maathai récompense des personnes qui sont une source d'inspiration et qui se sont distinguées par leurs réalisations exceptionnelles en matière de préservation, de restauration et d'utilisation durable des forêts.

46. Le Partenariat lancera la procédure de sélection pour la prochaine édition du prix en 2024. Les défenseuses et défenseurs de la forêt ont plus que jamais besoin de reconnaissance et de visibilité pour prôner le changement et inciter les autres à suivre leur voie exemplaire. Ce prix vise à attirer les esprits les plus brillants qui présentent des arguments convaincants et des actions innovantes et efficaces en vue d'assurer une gestion plus durable de tous les types de forêts et de paysages forestiers, de reconnaître les valeurs multiples des forêts et de libérer le potentiel des biens et services qu'elles offrent.

47. Cette initiative conjointe contribue à l'objectif mondial relatif aux forêts n° 6 en faisant connaître les défenseuses et défenseurs de la forêt, en renforçant la coopération et en donnant de la visibilité aux initiatives locales qui contribuent à l'amélioration des forêts et des conditions de vie des personnes qui en dépendent.

Inverser la tendance à la déforestation

48. En réponse à l'appel lancé par le Secrétaire général et en complément de l'action menée dans les pays pour arrêter la déforestation, le Partenariat a poursuivi ses efforts visant à sensibiliser à cette cause, apportant ainsi sa contribution au plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (2017-2030) et à ses objectifs mondiaux relatifs aux forêts. À cet égard, un dialogue de haut niveau sur le thème « Les forêts pour notre avenir commun : stopper et inverser la déforestation d'ici à 2030 » s'est tenu lors de la vingt-huitième session de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.

49. L'initiative conjointe visant à inverser la tendance à la déforestation contribue aux objectifs mondiaux relatifs aux forêts n°s 1 (mettre fin à la réduction du couvert forestier), 2, 3 et 4 en renforçant la coopération et la sensibilisation pour mettre fin à la déforestation, promouvoir la restauration et renforcer l'utilisation de produits forestiers issus d'une agriculture durable. Elle offre un espace pour discuter des modèles de financement innovants pour la foresterie et contribue ainsi à l'objectif mondial relatif aux forêts n° 6.

Forêts primaires

50. L'initiative conjointe sur les forêts primaires vise à renforcer la préservation de ces forêts. Au niveau mondial, les forêts primaires ne sont pas suffisamment reconnues, comprises et préservées, ce qui constitue une grave menace pour le climat, la biodiversité et les objectifs de développement durable. En outre, ce manque de compréhension et d'intégration des valeurs et des avantages des forêts primaires dans

les stratégies de financement forestier, les budgets nationaux et les programmes d'action mondiaux a conduit à leur accorder un rang de priorité inadéquat, ce qui contribue à la poursuite de la déforestation et à la perte de ces écosystèmes vitaux.

51. L'initiative conjointe permettra au Forum de souligner l'importance des forêts primaires dans le discours mondial et d'aider ses pays membres à créer les conditions permettant d'orienter stratégiquement les investissements vers de bons projets et de suivre les progrès accomplis. L'initiative vise également à faciliter et à stimuler le financement de la préservation des forêts primaires en mettant en place un dialogue et des mécanismes de coordination solides entre les donateurs et les bénéficiaires et en fournissant des informations sur les possibilités de financement. Grâce au développement des capacités et au partage d'informations sur la valeur des forêts primaires, l'initiative améliorera la visibilité de ces forêts chez les parties prenantes, les décideurs et le public, ce qui transformera la manière dont elles sont perçues et garantira leur inclusion dans les stratégies de financement forestier, les initiatives de préservation et les priorités mondiales. L'initiative devrait être lancée officiellement à la dix-neuvième session du Forum.

52. Le 8 décembre 2023, le Département des affaires économiques et sociales et l'Union internationale pour la conservation de la nature, en partenariat avec le Fonds pour l'environnement mondial, la FAO et l'Université Griffith, ont organisé une manifestation intitulée « Climat et canopée : amplifier l'action en faveur des objectifs de développement durable n^{os} 13 et 15 grâce à la préservation des forêts primaires » lors de la vingt-huitième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. La manifestation a été l'occasion de faire connaître la collaboration en cours entre les partenaires de l'initiative conjointe. Elle a été marquée par des discours liminaires de la Directrice du secrétariat du Forum et du Directeur général du Service forestier du Brésil, ainsi qu'une table ronde avec la participation de représentants du Fonds pour l'environnement mondial, de l'Union internationale pour la conservation de la nature, de la FAO et de l'Université Griffith. Les discussions lors de cette manifestation ont mis en évidence les possibilités offertes pour la mise en œuvre des résultats du Sommet des Trois Bassins des écosystèmes de biodiversité et des forêts tropicales et de la Déclaration de Belém. Les intervenants ont souligné combien il importait que les pays et les parties prenantes accélèrent l'action climatique fondée sur les forêts à l'appui de la mise en œuvre du plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (2017-2030) et de l'Accord de Paris, en particulier en augmentant le financement forestier et en renforçant les capacités pour les pays en développement.

53. L'initiative contribue directement à la réalisation des objectifs mondiaux relatifs aux forêts n^{os} 1 et 3. Elle vise en particulier à promouvoir la gestion durable de tous les types de forêt, mettre un terme à la déforestation, restaurer les forêts dégradées et accroître nettement le boisement et le reboisement au niveau mondial. En outre, elle contribue aux objectifs mondiaux relatifs aux forêts n^{os} 4 et 6.

3. État actualisé de la situation concernant les activités des organisations et mécanismes régionaux et sous-régionaux

54. Depuis la dix-huitième session du Forum, le secrétariat du Forum a continué d'œuvrer pour renforcer les relations avec les partenaires régionaux et sous-régionaux concernés et a contribué de manière substantielle aux réunions tenues par ces entités. Le secrétariat du Forum a représenté le Département des affaires économiques et sociales et pris la parole à la trente-troisième session de la Commission des forêts pour l'Amérique latine et les Caraïbes de la FAO, tenue du 26 au 30 juin 2023 ; à la trente-deuxième session de la Commission des forêts pour l'Amérique du Nord, tenue du 25 au 27 septembre 2023 ; à la trentième session de la Commission des forêts pour

l'Asie et le Pacifique, tenue du 3 au 6 octobre 2023 ; à la vingt-quatrième session de la Commission des forêts et de la faune sauvage pour l'Afrique, tenue du 30 octobre au 3 novembre 2023 ; à la quarante-deuxième session de la Commission européenne des forêts, tenue conjointement avec la quatre-vingt-unième session du Comité des forêts et de l'industrie forestière de la Commission économique pour l'Europe, du 20 au 23 novembre 2023. Les interventions du secrétariat ont renforcé l'importance de la mise en œuvre du plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (2017-2030) et de la réalisation des objectifs mondiaux relatifs aux forêts aux niveaux régional et sous-régional.

55. Le secrétariat du Forum a également participé à la réunion d'experts de la Conférence ministérielle sur la protection des forêts en Europe (Forest Europe), tenue les 21 et 22 juin 2023 ; aux réunions sur les emplois verts dans le secteur des forêts, tenues les 29 mars et 30 novembre 2023 ; au dialogue de haut niveau de Forest Europe, tenu le 9 novembre 2023 ; à la réunion du groupe de réflexion sur la gestion durable des forêts, tenue le 29 novembre 2023 ; à la réunion d'experts de Forest Europe, tenue les 9 et 10 janvier 2024, qui a servi d'étape préparatoire à la prochaine Conférence ministérielle qui se tiendra en octobre 2024 à Bonn (Allemagne).

56. Dans le cadre de l'examen à mi-parcours de l'arrangement international sur les forêts, le secrétariat du Forum a organisé une réunion d'experts sur la contribution du Forum au Programme 2030 et la participation des entités régionales et sous-régionales, des grands groupes et d'autres parties prenantes, qui s'est tenue à Bangkok du 11 au 13 janvier 2023²¹. En outre, le secrétariat du Forum a facilité la participation des partenaires régionaux et sous-régionaux à la réunion du groupe d'experts du Forum sur le Réseau mondial de facilitation du financement forestier et la mise en œuvre du plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (2017-2030), tenue à Nairobi en juin 2023, ainsi qu'à celle du groupe intergouvernemental spécial d'experts à composition non limitée sur les préparatifs de l'examen à mi-parcours de l'arrangement international sur les forêts, tenue en octobre 2023 à Vienne.

57. La participation du secrétariat du Forum aux réunions des entités régionales et sous-régionales liées aux forêts et la facilitation de la participation des partenaires aux événements qu'il organise contribuent positivement à la mise en œuvre du plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (2017-2030), à la réalisation des objectifs mondiaux relatifs aux forêts et à un processus inclusif d'examen à mi-parcours de l'arrangement international sur les forêts.

4. État actualisé de la situation concernant les activités des grands groupes et d'autres parties prenantes, y compris le secteur privé et les milieux philanthropiques, et progrès accomplis dans l'exécution des programmes de travail des grands groupes

58. Le secrétariat du Forum a continué d'œuvrer au renforcement des relations avec les grands groupes et les autres parties prenantes, y compris le secteur privé. Il a fait en sorte que les représentants des grands groupes participent activement à plusieurs activités intersessions, notamment celles liées à l'examen à mi-parcours de l'arrangement international sur les forêts. Les grands groupes et les autres parties prenantes concernées ont contribué à l'élaboration d'un rapport d'évaluation concernant leur participation à la préparation de l'examen à mi-parcours de l'arrangement international sur les forêts et aux discussions connexes. Outre le fait de renforcer considérablement les préparatifs du processus d'examen à mi-parcours, leurs précieuses contributions ont permis de mettre en lumière la gestion durable des

²¹ Pour le résumé des Coprésidents, voir www.un.org/esa/forests/wp-content/uploads/2023/02/Co-Chairs-Summary-Bangkok-EGM.pdf.

forêts grâce à des activités planifiées dans le cadre de la Journée internationale des forêts, le 21 mars 2023. Les grands groupes et les autres parties prenantes concernées ont également participé et contribué de manière substantielle aux réunions suivantes : la réunion du groupe d'experts sur la contribution du Forum au Programme 2030 et la participation des entités régionales et sous-régionales, des grands groupes et des autres parties prenantes, tenue à Bangkok en janvier 2023 ; la réunion du groupe d'experts du Forum sur le Réseau mondial de facilitation du financement forestier et la mise en œuvre du plan stratégique des Nations Unies pour les forêts (2017-2030), tenue à Nairobi en juin 2023 ; la réunion du groupe intergouvernemental spécial d'experts à composition non limitée sur les préparatifs de l'examen à mi-parcours de l'arrangement international sur les forêts, tenue en octobre 2023 à Vienne ; l'initiative nationale organisée par le Ministère de l'environnement, des forêts et des changements climatiques de l'Inde en octobre 2023 ; les manifestations liées au Forum organisées lors de la vingt-huitième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. La participation de fond des grands groupes et des autres parties prenantes concernées à ces réunions importantes a permis de diversifier les points de vue, d'enrichir les débats et d'éclairer la prise de décision.

59. Par ailleurs, les grands groupes et les autres parties prenantes concernées organisent, grâce à un financement du Gouvernement allemand, une initiative visant à consolider leurs structures de gouvernance et à mettre en place des accords de coordination efficaces entre eux, ouvrant ainsi la voie à une contribution accrue au Forum et à la mise en œuvre du plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (2017-2030). Le rapport de l'initiative, une fois prêt, sera publié sur la page Web de la dix-neuvième session du Forum.

60. Le secrétariat du Forum a continué de collaborer avec le grand groupe des entreprises et de l'industrie par l'intermédiaire du point focal du groupe, le Conseil international des associations forestières et papetières, en participant à des réunions organisées par le Comité consultatif de la FAO sur la viabilité des industries forestières et en encourageant les initiatives du secteur privé visant à favoriser la gestion durable des forêts, notamment la Coalition internationale pour des forêts durables, officiellement lancée à New York en septembre 2023 et composée d'entreprises qui, selon le site Web de la Coalition²², gèrent collectivement plus de 12 millions d'hectares de forêts dans au moins 30 pays.

5. Liens entre les objectifs et cibles mondiaux relatifs aux forêts et les objectifs de développement durable examinés par le forum politique de haut niveau pour le développement durable en 2024 et les évolutions concernant les forêts au niveau international

61. L'édition de 2024 du forum politique de haut niveau sur le développement durable se tiendra du 8 au 17 juillet 2024 au Siège de l'Organisation des Nations Unies et aura pour thème « Renforcer le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et éliminer la pauvreté en période de crises multiples : mise en œuvre efficace de solutions durables, résilientes et innovantes »^{23, 24}. Le forum examinera également en profondeur les objectifs de développement durable n^{os} 1 (élimination de la pauvreté), 2 (faim zéro), 13 (action climatique), 16 (paix, justice et institutions fortes) et 17 (partenariats pour la réalisation des objectifs).

²² Voir www.isfc.world.

²³ Voir décision 77/553 de l'Assemblée générale.

²⁴ De plus amples informations sur l'édition de 2024 du forum politique de haut niveau sur le développement durable figurent dans le document E/CN.18/2024/6.

62. Les liens entre les priorités thématiques du Forum pour la période 2023-2024, les objectifs mondiaux relatifs aux forêts, les objectifs de développement durable et les évolutions concernant les forêts au niveau international sont indiqués dans le tableau ci-dessous²⁵.

Liens entre les priorités thématiques du Forum pour la période 2023-2024, les objectifs mondiaux relatifs aux forêts, les objectifs de développement durable et les évolutions concernant les forêts au niveau international

<i>Priorités thématiques du Forum pour la période 2023-2024</i>	<i>Objectifs mondiaux relatifs aux forêts</i>	<i>Liens avec les objectifs de développement durable qui seront examinés en profondeur lors du forum politique de haut niveau pour le développement durable de 2023 et 2024, et contribution à leur réalisation</i>	<i>Liens avec d'autres objectifs de développement durable et contribution à leur réalisation</i>	<i>Évolutions concernant les forêts au niveau international</i>
Renforcer les avantages économiques, sociaux et écologiques dérivés des forêts	2	1, 2, 6, 9, 17	4, 5, 8, 12, 15	
Accroître sensiblement la superficie des forêts protégées dans le monde et celle des forêts gérées de façon durable et accroître la proportion des produits forestiers provenant de forêts en gestion durable	3	7, 17	12, 14, 15	
Mobiliser des ressources financières et renforcer la coopération scientifique et technique ; promouvoir des cadres de gouvernance favorisant la mise en œuvre ; renforcer la coopération, la coordination et la cohérence aux fins de la gestion durable des forêts	4, 5, 6	1, 2, 17	5, 10, 12, 15, 16	Forum politique de haut niveau pour le développement durable de 2023 Sommet sur les objectifs de développement durable de 2023 Reprise de la deuxième partie de la quinzième réunion de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique

²⁵ La note de cadrage sur les priorités thématiques pour les dix-huitième et dix-neuvième sessions du Forum, ainsi que les études analytiques et les notes d'orientation sont disponibles à l'adresse suivante : www.un.org/esa/forests/forum/index.html.

<i>Priorités thématiques du Forum pour la période 2023-2024</i>	<i>Objectifs mondiaux relatifs aux forêts</i>	<i>Liens avec les objectifs de développement durable qui seront examinés en profondeur lors du forum politique de haut niveau pour le développement durable de 2023 et 2024, et contribution à leur réalisation</i>	<i>Liens avec d'autres objectifs de développement durable et contribution à leur réalisation</i>	<i>Évolutions concernant les forêts au niveau international</i>
				<p>Vingt-huitième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques</p> <p>Thème de la Journée internationale des forêts en 2024</p> <p>Vingt-septième session du Comité des forêts de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture</p> <p>Forum politique de haut niveau pour le développement durable de 2024</p> <p>Sommet de l'avenir</p> <p>Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes (2021-2030)</p> <p>Décennie d'action en faveur des objectifs de développement durable</p>

63. Tous les types de forêts et leur gestion durable jouent un rôle important dans la création de moyens de subsistance et d'emplois, le renforcement de la sécurité alimentaire, hydrique et énergétique grâce à l'utilisation de produits forestiers autres que le bois et aux services écosystémiques, la promotion de la bioéconomie, la préservation de la biodiversité, l'atténuation des effets des changements climatiques grâce au stockage du carbone, l'adaptation aux conséquences désastreuses des changements climatiques et l'amélioration de la résilience à ces changements, ainsi que la réduction du risque de catastrophes naturelles, inondations, sécheresses, tempêtes de sable et de poussière, glissements de terrain et autres phénomènes extrêmes.

64. Il existe une corrélation étroite entre forêts, biodiversité et changements climatiques. La gestion durable de tous les types de forêts et l'augmentation du couvert forestier et des zones protégées, notamment en milieu rural, aident véritablement à relever les défis mondiaux que sont la dégradation des sols, la perte

de biodiversité et les changements climatiques. Ainsi, ces liens montrent qu'en accélérant la réalisation des objectifs mondiaux relatifs aux forêts, on contribuera également à celle des objectifs et cibles liés au climat et à la biodiversité inscrits dans l'Accord de Paris et le Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal.

65. Ces liens entre les forêts et les défis mondiaux montrent qu'il importe de veiller à ce que personne ne soit laissé pour compte, de renforcer la collaboration régionale et sous-régionale et les échanges de données d'expérience, de promouvoir la gouvernance des forêts et l'application des réglementations forestières, d'associer davantage les communautés locales et les parties prenantes concernées à la prise de décision et à la mise en œuvre des politiques et d'améliorer la communication sur les valeurs forestières.

66. Pour accélérer la mise en œuvre du plan stratégique des Nations Unies sur les forêts 2017-2030 et la réalisation des objectifs mondiaux relatifs aux forêts d'ici à 2030, il faudrait répondre aux besoins en ressources financières, techniques et technologiques, notamment en utilisant efficacement les ressources déjà disponibles et en renforçant la coopération internationale, en améliorant la coordination, en mobilisant et en facilitant l'accès à des ressources nouvelles et plus importantes provenant de toutes les sources et à tous les niveaux, et en intensifiant l'assistance technique et technologique apportée aux pays.

67. Depuis la dix-huitième session du Forum, d'importants faits nouveaux concernant les forêts sont intervenus dans le cadre de diverses réunions et conférences internationales, notamment l'Assemblée du Fonds pour l'environnement mondial en août 2023, le Sommet sur les objectifs de développement durable en septembre 2023 et la vingt-huitième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques en décembre 2023. On trouvera une vue d'ensemble et une analyse des principaux faits nouveaux concernant les forêts au niveau international dans le document [E/CN.18/2024/6](#).

IV. Application de la stratégie de communication et d'information du plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (2017-2030), y compris les activités concernant la Journée internationale des forêts de 2024

68. La sensibilisation à l'importance des forêts pour tous les aspects du développement durable mondial est un élément essentiel du travail effectué par le secrétariat du Forum dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie de communication et d'information du plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (2017-2030). Il est donc primordial de diffuser des communications ciblées qui dépassent le cadre de la communauté forestière. Il demeure nécessaire de mieux reconnaître la valeur totale des forêts, en particulier dans quelle mesure la gestion durable des forêts offre une solution rentable fondée sur la nature pour relever bon nombre des défis les plus pressants en matière de développement durable.

69. Les principales méthodes de communication et d'information utilisées par le secrétariat du Forum comprennent des déclarations, des exposés et des messages vidéo ciblant les décideurs lors de grands événements internationaux et des contenus éducatifs pour les médias sociaux destinés au public. Les meilleures pratiques et les exemples de réussite font partie intégrante des travaux que mène le secrétariat en matière de développement des capacités, notamment en ce qui concerne le financement forestier. Le bulletin d'information « Forest financing quarterly highlight » du centre d'échange d'informations du Réseau mondial de facilitation du financement forestier fait le point sur les évolutions, les nouvelles ressources

d'apprentissage et les opportunités à venir concernant le financement forestier. Une nouvelle lettre d'information trimestrielle du Forum a également été lancée en février 2024 pour informer les membres du Forum des faits nouveaux pertinents et des événements à venir liés au travail du Forum. Toutes ces activités ont contribué à mieux faire connaître les multiples contributions des forêts au développement durable et le travail réalisé par le Forum à cet égard, comme en témoigne le niveau élevé de participants aux événements.

70. Le Département des affaires économiques et sociales collabore avec le Partenariat de collaboration sur les forêts afin de mobiliser conjointement des ressources pour la communication et la sensibilisation, tout en explorant de nouvelles possibilités de partenariat avec d'autres entités liées au Forum. Le Département s'appuie sur ses services de communication à grande échelle pour présenter l'action menée concernant les forêts et le Forum, y compris le bulletin mensuel *UN DESA Voice*. Le Département de la communication globale offre des conseils sur la manière de présenter les forêts dans le cadre plus large du récit du système des Nations Unies sur le développement durable. La coopération étroite avec les personnes référentes pour la communication du Partenariat et les réseaux de communication régionaux de la FAO aide à amplifier les messages diffusés et la sensibilisation, notamment à travers la célébration annuelle de la Journée internationale des forêts.

71. Le thème de la Journée internationale des forêts pour 2023, « Forêts et santé », a donné l'occasion de souligner combien les forêts contribuent à tous les aspects de la santé, de l'air pur et l'eau à la fourniture d'aliments essentiels, de combustibles, de médicaments et de revenus.

72. Dans le cadre de la célébration mondiale, le secrétariat du Forum a organisé une cérémonie spéciale pour marquer la Journée internationale au Siège de l'ONU, à laquelle ont participé le Secrétaire général adjoint aux affaires économiques et sociales, la Présidente du Conseil économique et social, le Président du Forum et des experts provenant des partenaires du système des Nations Unies, des entités régionales, des communautés locales, le secteur privé, le monde universitaire, les peuples autochtones et les jeunes. Le fil conducteur de tous les exposés et déclarations était qu'il est essentiel de rétablir l'équilibre entre la santé et le bien-être de l'homme et la santé de l'environnement naturel. Le rôle essentiel de toutes les parties prenantes, des gouvernements, des autorités locales et des villes aux communautés autochtones, aux jeunes et au monde universitaire, dans la préservation de la santé des forêts et des populations, a été souligné.

73. Les messages sur les médias sociaux ont été un élément clé de la campagne de communication et de sensibilisation de la Journée internationale des forêts. Les produits multimédias comprenaient des affiches numériques, des cartes pour les médias sociaux, des messages suggérés et des gifs animés, qui ont tous été mis à disposition sur le tableau Trello pour la Journée internationale²⁶.

74. Les comptes de médias sociaux Facebook et Twitter du Département des affaires économiques et sociales ont été les principaux canaux de diffusion du contenu de médias sociaux produit par le secrétariat du Forum. Les avis et contenus affichés sur les médias sociaux et le tableau Trello ont également été partagés avec les personnes référentes pour les médias sociaux du système des Nations Unies, les personnes référentes du Forum au niveau national, les membres du Partenariat de collaboration sur les forêts, les entités régionales et sous-régionales et les organisations des grands groupes. Le hashtag #IntlForestDay a été largement utilisé puisqu'il a été inclus dans plus de 17 000 tweets envoyés par plus de 11 000 participants durant la Journée

²⁶ Voir <https://trello.com/b/CVulcXZ8/international-day-of-forests-2023>.

internationale, avec plus de 284 millions de livraisons et plus de 153 millions de comptes atteints sur Twitter, selon les estimations.

V. Conclusion

75. En 2024, la Journée internationale des forêts a pour thème « Les forêts et l'innovation ». Les activités de communication et de sensibilisation prévues pour l'occasion suivront une démarche similaire à celle des Journées internationales précédentes, l'accent étant mis sur des produits adaptés aux médias sociaux et sur l'organisation d'une cérémonie spéciale à l'ONU le 21 mars 2024.

76. Le Partenariat de collaboration sur les forêts et ses organisations membres, les entités régionales et sous-régionales, les grands groupes et les autres parties prenantes concernées continuent de contribuer aux travaux du Forum et d'y jouer un rôle fondamental. Au cours de l'année écoulée, les partenaires du Forum ont participé activement au processus lié à l'examen à mi-parcours de l'arrangement international sur les forêts et aux activités intersessions du Forum, ce qui a abouti à la prise en compte de leurs vues et de leurs propositions dans les avant-projets du programme de travail quadriennal pour la période 2025-2028, les avant-projets de la déclaration ministérielle et les résolutions d'ensemble du Forum à sa dix-neuvième session.

77. Les membres du Forum sont invités à envisager d'annoncer des contributions nationales volontaires supplémentaires, un outil important pour assurer la mise en œuvre du plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (2017-2030) et la réalisation des objectifs mondiaux relatifs aux forêts.

78. Les récentes activités conjointes du Partenariat de collaboration sur les forêts ont été entreprises pour soutenir la mise en œuvre accélérée du plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (2017-2030) et progresser vers la réalisation des objectifs forestiers mondiaux d'ici à 2030, en particulier en vue de renforcer la cohérence et la synergie entre ses organisations membres en ce qui concerne les questions et les valeurs liées aux forêts.

79. Étant donné que la communauté mondiale reconnaît de plus en plus les actions et les solutions fondées sur les forêts et s'efforce de les mobiliser et de les promouvoir pour relever les grands défis mondiaux, des efforts supplémentaires devraient être déployés pour renforcer la coopération, la coordination, la cohérence et les synergies entre les organisations membres du Partenariat, notamment dans le cadre des travaux du Forum, des Conférences des Parties à la Convention sur la diversité biologique, à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique, et à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, ainsi que du forum politique de haut niveau sur le développement durable, afin d'améliorer encore leurs synergies et de soutenir le passage, à l'échelle mondiale, de la déforestation à la remise en état et à la gestion durable des forêts.

80. Le secrétariat du Forum a continué à mettre en œuvre la stratégie de communication et d'information du plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (2017-2030) et à promouvoir la célébration de la Journée internationale des forêts.

VI. Propositions

81. Le Forum souhaitera peut-être :

a) Inviter les membres du Forum à intensifier leur action visant à atteindre les objectifs mondiaux relatifs aux forêts n^{os} 2, 3, 4, 5 et 6, notamment en intégrant systématiquement les mesures concernant les forêts dans le contexte du développement durable et de l'élimination de la pauvreté, et en les déployant à plus grande échelle, à mettre au point des initiatives communes et des partenariats pour la mise en œuvre du plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (2017-2030) ;

b) Inviter le Partenariat de collaboration sur les forêts, dans le cadre de l'élaboration de son nouveau plan de travail pour 2025-2028, à renforcer son soutien aux travaux du Forum et à la mise en œuvre accélérée du plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (2017-2030) et de ses objectifs forestiers mondiaux et à présenter des rapports d'étape lors des sessions annuelles du Forum ;

c) Envisager de soutenir davantage la participation des partenaires régionaux et sous-régionaux et des grands groupes au Forum.
